Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213503568-20251202-DEL_2025_69-DE

VIGNOC

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 novembre à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 06 novembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 14

PRESENTS : Daniel Houitte, Gilles Lesage, Raymond Berthelot, Laurence Blaise, Nicolas Daboudet, Jean-Marc Renais, Nolwenn Fougeray, Emeline Richard, Arnaud Lambert, Virginie Bernard, Philippe Chevrel, Patricia Laurent, Franck Aubrée, Sandrine Delacroix.

Absents excusés :
Edith Garnier donne pouvoir à Laurence Blaise
Jean-Michel Marquet donne pouvoir à Nicolas Daboudet

Absent :
Joseph Houal
Laurence Pilvesse
Erwan Josse

Secrétaire de séance : Nicolas Daboudet

Séance ouverte à 20 h 08.

N°69- AFFAIRES SCOLAIRES – RASED – CONVENTION RELATIVE A LA REPARTITION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT – ROMILLE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
14	2	2	3	10

Exposé : Laurence Blaise, Adjointe Déléguée

Vu le Code de l'Éducation et les dispositions réglementaires relatives au fonctionnement du RASED,

Vu les besoins des élèves en difficulté du temps scolaire et périscolaire,

Considérant que la commune souhaite participer à la mise en œuvre du dispositif RASED afin de soutenir les élèves en difficulté et d'assurer une coordination efficace avec l'équipe pédagogique et les intervenants spécialisés,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention relative au dispositif RASED, telle que présentée en annexe à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Daniel HOUITTE.

MAIRIE DE VIGNOC (Ille-et-Vilaine)